

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS

Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50 Les abonnements sont payables d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne ainsi que la nouvelle.

Allez toutes lettres, cartes d'adresses, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard For the convenience of foreign advertisers, L'Impartial can be seen at rates obtained from the following agencies:

Montreal: E. Desbarats Advertising Agency.

A. McKim & Co. St. James Street.

Toronto: J. J. Gibbons, Confederation Life Building.

New York: Geo. P. Rowell & Co. 10 Spruce Street.

London: Eng.: E. & J. Hardy & Co. 30 Fleet St., E. C.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 16 avril.

Soyons Prudent

Le grand débat qui a lieu à la Chambre des Communes depuis quelques jours, prend des proportions alarmantes et pourrait être la cause d'un conflit politico-religieux. L'excitation des esprits est telle qu'une crise religieuse est menaçante pour le pays.

Pour nous catholiques-français, abstenons nous de prendre part aux discussions que cette question soulève, et qui pourraient nous conduire à la chicane avec nos voisins.

Soyons contents de laisser cette question dans les mains du représentant du Souverain Pontif et à ceux qui le seconde.

Après tout ce sont nos autorités ecclésiastiques qu'il faut suivre dans les questions qui se rapportent aux consciences des âmes. Prenons bien garde de nous laisser porter par la partisanerie—Soyons prudents sans cependant sacrifier nos principes.

Comparaisons Opportunes

Le grand débat qui fait retentir les échos de la Chambre des Communes depuis quelques jours, comporte en lui-même un renseignement qu'il importe de mettre devant le public impartial, à un moment surtout où quelques-unes de nos compatriotes anglaises se réclament à cor et à cri de la race supérieure.

Assistons en esprit à une séance du parlement où se débat la grande question des écoles séparées.

Écoutons attentivement les discours qui y ont été prononcés, et par nos compatriotes Canadiens-français et par nos compatriotes Canadiens anglais; comparons, analysons, puis prononçons un jugement impartial.

Bien que la constitution donne droit aux députés de langue française de se faire entendre dans leur langue à la Chambre des Communes, nos compatriotes Canadiens-français veulent se montrer généreux envers ceux qui les accusent de mesquinerie et pour être bien compris, ils leurs disent en anglais dans un langage impeccable de forme comme de fond, des choses que ces messieurs ne comprendraient sans doute pas en français.

Et que dit ce langage?

Comparons-le encore avec les appels aux préjugés, avec les sorties malencontreuses et étroites des fanatiques.

Les discours des Canadiens-français tous prononcés en anglais devraient faire ouvrir les yeux à nos concitoyens de langue anglaise.

Le véritable "British fair play" le voilà.

Que nos compatriotes de langue anglaise appelés à vivre avec nous en contact journalier sous le drapeau qui abrite nos libertés fassent montre sur le parquet de la Chambre d'autant de connaissances de notre langue que nous en faisons de la leur; qu'ils mettent en pratique le "British fair play" qu'ils proclament si haut et dont ils s'enorgueillissent si fort comme faisant le fond de leur caractère, et nous verrons s'ouvrir pour le Canada, une voie large et belle de tolérance et de concorde pour le plus grand bien du pays.

Jusqu'à nous serons en droit de nous demander quelle est, dans notre pays, la race véritablement supérieure.—Le Quotidien de Lévis

De L'Union des Cantons de l'Est nous reproduisons l'article suivant:

Nous vous valons...

Nous savons rendre à César ce qui appartient à César. C'est un grand principe du parti libéral, que de reconnaître le bien chez un adversaire.

M. Monk, député conservateur, s'est séparé de son chef, sur la question des écoles.

Aux fanatiques de l'Ouest, à ceux qui prétendent que l'instruction donnée par la "Hiérarchie" abâtardit la race canadienne-française, il leur a dit "Nous vous valons". Les deux camps en regard l'un de l'autre, comparons et jugeons.

D'un côté nous avons Sir Wilfrid Laurier, l'Hon. Fitzpatrick, MM. Lemieux Bourassa, pour mentionner ceux de la province de Québec, qui ont parlé sur la question des écoles séparées; de l'autre le Dr. Sproule, et M. Borden, chef de l'opposition. De quel côté est la force du raisonnement et de l'intellect?

Et pourtant, Sir Wilfrid Laurier a puisé son éducation dans un collège canadien-français, à l'Assomption. L'Hon. Fitzpatrick est un élève du séminaire de Québec. L'Hon. Rodolphe Lemieux a suivi les cours du collège de Nicolet.

Ces hommes éminents, sortis de nos collèges, ne font pas honte à leur race ni à leur Alma Mater.

Oui, nous vous valons. L'instruction que nous recevons dans nos écoles séparées de la province de Québec, vaut l'instruction de vos écoles publiques.

Nos hommes publics de la province de Québec, "bien qu'ils aient été instruits par la "Hiérarchie", peuvent lutter d'égal à égal avec les fanatiques de l'Ouest.

Ce que nous voulons, c'est notre part de soleil. Nous ne demandons qu'à vivre en parfaite harmonie avec nos concitoyens d'autre origine.

Mais, ce que nous voulons par dessus tout, c'est que l'on respecte nos droits.

Nous ne sommes pas des étrangers sur le sol de l'Amérique. Nous sommes les premiers arrivés, nos ancêtres y ont vécu, y sont morts.

Le chef de l'opposition a assumé une grande responsabilité devant l'histoire, en demandant par son amendement, que les droits de la minorité des provinces de l'Ouest ne soient pas respectés. M. Borden a montré qu'il se laisse guider par le fanatisme, qu'il n'est pas fait pour être chef d'un parti.

Sir Wilfrid Laurier a fait face à l'orage, que menaçait de déchaîner le fanatisme. Il ne s'est pas laissé effrayer par les cris de ceux qui veulent nous faire disparaître comme race. L'élément sain de la population anglaise a repris les dessus, et le nom de Laurier sera une fois encore grand.

La Poudre de Savon Désinfectant de Lever YZ (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon.

Parlement Federal

Chambre des Communes

Le démenti de Sir Wilfrid

Une réplique de M. Bourassa au fanatisme

Ottawa, 7.—La discussion sur l'autonomie des territoires a été suspendue à l'appel de l'ordre du jour, hier, pour permettre à Sir Wilfrid Laurier de donner des explications sur le manifeste Rogers l'impliquant lui et ses collègues, dans la décision prise au sujet de l'extension des frontières du Manitoba.

L'incident a créé presque une tempête en chambre.

Le premier ministre a d'abord démenti catégoriquement et absolument dans son entier toute l'entrevue de M. Rogers. Puis il a lu ce document qui sera consigné dans les débats du Parlement, et il a procédé ensuite à démentir une à une les assertions, qu'il contient.

Premièrement, Sir Wilfrid n'a jamais complété avec Mgr Sbarretti pour arracher des concessions au Manitoba.

Deuxièmement, Sir Wilfrid n'a jamais eu connaissance des prétendues intrigues de Mgr Sbarretti avec les députés du Manitoba, MM. Campbell et Rogers.

Troisièmement, Sir Wilfrid n'a jamais, ni lui, ni ses collègues (qu'il a questionnés spécialement à ce sujet) arrangé une conférence entre les députés du Manitoba et le délégué du pape.

Quatrièmement, Sir Wilfrid ne connaît pas un seul mot de ce que s'est dit entre ces députés, il ne l'a su que samedi, par une dépêche parue dans le "Globe."

Cinquièmement, comment Mgr Sbarretti pouvait-il parler au nom du gouvernement dans une entrevue qu'il a eue avec les députés du Manitoba sur la question de l'agrandissement territorial, quand le gouvernement fédéral n'a jamais été saisi de l'intention du Manitoba à ce sujet, si ce n'est dans le mois de janvier dernier seulement. Jamais il n'a été question de ce sujet et le gouvernement n'a jamais reçu de communication à cet effet depuis qu'il est au pouvoir, c'est-à-dire depuis 1896.

Sir Wilfrid a donné sa version de la visite des députés du Manitoba. Il a commencé par dire que l'impression créée par M. Rogers est que le gouvernement fédéral a sollicité lui-même la conférence avec les députés du Manitoba, quand c'est tout le contraire qui est la vérité.

Sir Wilfrid a lu la correspondance officielle, montrant que c'est le gouvernement du Manitoba qui a sollicité la faveur d'être reçu et entendu, à Ottawa, par le premier-ministre, faveur qui a été accordée aux députés, le 17 février.

D'après ces documents, il appert que MM. Rogers et Campbell, qui étaient les députés du gouvernement du Manitoba, ont eu une conférence avec Mgr Sbarretti. S'il y a eu une telle conférence, je ne sais pas comment elle fut organisée. Peut-être Mgr Sbarretti connaissait-il ces messieurs. En tout cas, je n'y suis pour rien. Je ne connais rien et n'ai jamais rien su de cette affaire avant aujourd'hui.

Faisant allusion à la déclaration que Mgr Sbarretti aurait déclaré que le défaut du Manitoba d'agir à temps avait compromis ses prétentions de s'étendre vers l'Ouest, Sir Wilfrid dit qu'il ne peut comprendre comment le délégué papal ou qui que ce soit, ait pu faire dire une pareille chose.

M. Rogers a déclaré encore que Sir Wilfrid lui avait demandé de ne pas partir avant trois ou quatre jours et qu'il lui donnerait une réponse à sa requête.

La vérité, c'est que la question ayant été discutée et Sir Wilfrid ayant déclaré que la province d'Ontario devrait être consultée sur le sujet, il a renvoyé les députés en

leur disant qu'il soumettrait la question à des députés et qu'il donnerait sa réponse dans quelques jours.

En effet, la réponse ne se fit pas attendre: Le bill d'autonomie fut présenté à la Chambre, le 21 février, alors que l'hon. M. Rogers était sur le parquet de la Chambre, et Sir Wilfrid annonça dans son discours, que l'extension du Manitoba à l'ouest était impraticable à cause des protestations des Territoires et de l'empêtement que cette extension causerait sur le domaine des nouvelles provinces.

Quant à l'extension à l'est et au nord, il faudrait attendre la réponse des provinces de Québec et d'Ontario.

Subséquentement, l'arrêté ministériel que l'on sait, et dont j'ai déjà parlé, a été passé. Il ne différe de la réponse donnée aux députés que par un détail à savoir que la province de Québec, n'était pas suffisamment intéressée pour être appelée à se prononcer sur la question de l'agrandissement des frontières du Manitoba vers la baie d'Hudson.

Sir Mulock a confirmé les dires du premier ministre.

M. Borden a dit que les explications du premier ministre étaient plus claires que celles qu'il avait données sur la démission de M. Sifton, mais il dit avoir reçu de M. Rogers l'affirmation que celui-ci a écrit au premier ministre une lettre que M. Laurier dit n'avoir pas reçue.

Il croit tout de même qu'il y a anguille sous roche, puisque le "Soleil" disait déjà, il y a quelque temps, que le Manitoba n'obtiendrait jamais son expansion s'il ne faisait pas des concessions aux catholiques.

M. MacLean a soulevé une tempête en réitérant avec violence les histoires parues dans le "World" à ce sujet. Il dénonce la province de Québec, et le clergé qui se liguait dans le gouvernement contre l'élément protestant.

Il fut rappelé à l'ordre et le Col. Hughes qui l'engageait du geste et de la parole a été menacé d'expulsion.

"Pas de prêtres italiens" s'écriait-il, pour régler nos affaires".

M. Bourassa lui répondit dans un discours incendiaire: Pas un homme sain d'esprit, a-t-il dit, peut faire le discours que vient de prononcer M. MacLean. Il n'y a pas de parlement au monde où l'on permettrait de faire une si violente attaque contre le représentant du Vatican.

Car après tout, le Vatican est le plus haut tribunal moral de l'univers entier, et est reconnu comme tel, M. MacLean a offert de démissionner pour se faire réélire en flattant des préjugés qui auraient pu compter pour quelque chose en Angleterre, il y a trois cents ans, mais qui ne sont plus acceptés de nos jours dans aucun pays de l'univers, sauf peut-être dans la province d'Ontario.

M. Bourassa a offert de démissionner lui aussi et d'aller faire la lutte à M. MacLean n'importe où dans Ontario, et à n'importe qui de son école.

Il ne peut croire que le parti de sir John MacDonal soit rendu si bas de nos jours.

M. Borden ne profère pas lui-même les diatribes toriques que l'on reproche à son parti, mais il en est en quelque sorte responsable, car il ne dit pas mot pour les répandre, ni pour les prévenir.

Il devrait consulter les membres les plus éclairés de son parti, ceux qui ont été élevés à l'école de Sir John, pour imprimer une direction aux énergumènes qui le suivent.

Il a montré la duplicité des députés toriques, d'Ontario, qui, tout en prêchant les droits provinciaux, sont à endoctriner l'opinion contre les catholiques et les canadiens-français.

M. Bourassa a déclaré qu'il était un de ceux qui ont signé le document demandant à M. Laurier un légat et qu'il s'en enorgueillit. Il a nié l'intervention cléricale dans les affaires politiques et n'en a jamais vu autant chez nous qu'il en voit depuis deux mois dans la province d'Ontario, par les ministres protestants. C'est pour empêcher toute intervention qu'un légat a été mandé à Ottawa.

M. Peter White a clos le débat par un discours modéré destiné à calmer les esprits.

À la séance du soir, le Dr. Bélant a repris la discussion sur le bill d'autonomie avec M. Wilson, de Lennox, et M. Bori, de Dufferin.

Le Dr. Bélant a prononcé un admirable discours sur le bill d'autonomie. Il a fait un éloquent plaidoyer, rempli de sages enseignements, marqués à la fois de la modération et de la justice.

Pas d'Union

L'Examiner ne semble pas apprécier l'idée du Rev. père Burke sur la question d'unir notre province avec la Nouvelle Ecosse. Beaucoup sont du dire du confrère. Il est vrai que le curé d'Alberton est un homme qui aime le progrès, mais l'idée de l'union avec la Nouvelle Ecosse nous conduirait à la dégénération. Vouloir sacrifier son identité n'est pas en conformité avec le projet gigantesque du tunnel.

Si notre population augmente par la construction du tunnel; si des manufactures surgissent en conséquence, ce sera une des raisons de plus que nous devons garder notre identité et retenir notre parlement.

LE PARTI CONSERVATEUR EST A PLAINDRE

Le parti conservateur est à plaindre depuis que M. Borden, Sproule, Sam Hughes et MacLean, secondé par les journaux qui ne font que soulèver le fanatisme en tout et partout, ont pris la tâche de faire la guerre au délégué papal, Mgr. Sbaratti. Quels changements depuis que les Macdonald, Thompson, Tupper ont disparu de l'arène politique etc. L'action de Hughes, Sproule, MacLean et Borden peu de similitude aux nôtres nés du cabinet Combes de France. On pourrait bien dire que les loges veulent gouverner au Canada, tout comme en France.

RESIGNATION DE SIFTON

Après la tempête, vient le calme. La démission de Sifton a causé bien des inquiétudes aux amis de Sir Wilfrid, et pendant un temps l'atmosphère était tempétueuse, mais le calme s'est produit et le pays n'est pas plus en danger depuis cette démission qu'il ne l'était avant. Les raisons de cette démission sont bien vagues, cependant on vient de découvrir que Monsieur Sifton n'est point construit avec du draps de probité. Son ami—à la maison duquel, le ministre était reçu à bras ouverts, vient de constater que Sifton était qu'un serpent—serpent très venimeux. Donc Monsieur Sifton n'a pas résigné volontairement mais d'après la demande absolue de Sir Wilfrid. Ah! Sifton, Sifton: l'amour conduit souvent au malheur!!!

La question de la paix

Paris, 31.—On apprend de source certaine que le docteur Motono, ministre du Japon en France, et M. Delcassé ont eu deux entretiens au cours de la semaine et que ces entretiens ont eu lieu chaque fois, 11 boulevard de Clichy, où se trouve le domicile privé du ministre des affaires étrangères.

Ces entretiens ont duré plusieurs heures et on y a discuté longuement la possibilité de la paix pro-

chaine entre la Russie et la Japon.

Saint-Petersbourg, 31.—On déclare que la commission impériale, présidée par le grand-duc Nicolaïevitch et chargée d'étudier la situation des armées russes en Mandchourie, a fait un rapport préliminaire dans lequel elle engage le tsar à ne pas faire la paix, en faisant remarquer qu'au point de vue militaire comme au point de vue financier rien n'empêche la continuation de la guerre.

L'empereur lui-même est plus que tout autre décidé à écouter toutes les bonnes raisons pouvant l'engager à continuer la guerre. Parlant de la possibilité d'être un jour obligé à signer un traité de paix dont les conditions seraient humiliantes pour la Russie, il se serait écrié:

"Si je signe un traité de paix semblable, je ne peux plus rester tsar."

Cette déclaration est beaucoup commentée par le public qui, en général, croit comprendre que le tsar a voulu dire qu'il abdiquerait aussitôt après avoir signé un traité semblable.

Berlin, 31.—Le projet d'un congrès international convoqué pour fixer les conditions pour la paix entre la Russie et le Japon, n'est pas approuvé par le ministère des affaires étrangères où on déclare que ces conditions doivent être réglées par les belligérants sans qu'aucune autre puissance vienne à s'en mêler.

Un congrès international de ce genre détruirait le "modus vivendi" existant actuellement entre les puissances, car celles qui seraient représentées seraient naturellement tous leurs efforts pour se faire payer en quelque sorte un droit de courtage en obtenant des belligérants quelques avantages que les autres n'auraient pas.

On croit ici que le plus grand obstacle à la conclusion de la paix est l'influence du parti militaire russe qui, plus que jamais, est décidé de continuer la guerre jusqu'au bout.

La situation en Russie

Saint-Peterbourg, 31.—Un homme vêtu en ouvrier, au cours de l'après-midi, a tiré trois coups de revolver sur un agent de la police secrète de service dans la grande Morskala, mais ne l'a pas blessé. Cet individu a été arrêté.

La gravité de la situation est sans précédent. Non seulement les paysans se révoltent dans de nombreux districts, mais ce qui est plus grave c'est qu'à Yalta, où le tsar et la famille impériale aiment à se rendre et qui est un lieu de séjour turbulent a saigné et pillé les principaux magasins, ouvert les portes de la prison, rendu la liberté aux détenus et brûlé le Grand Hôtel ainsi que plusieurs maisons dont l'une était un édifice impérial.

Les émeutiers se sont ensuite rendus à Livadia, ont obligé un membre de la cour à s'enfuir de sa maison pour échapper à la mort et ont ensuite brûlé un édifice impérial.

Kharkoff, 31.—Ceux qui possèdent des propriétés dans le gouvernement de Kharkoff sont pris de panique en présence de la révolte des paysans qui, chaque jour, prend de plus grandes proportions. Beaucoup se sont enfuis, abandonnant leurs propriétés et se réfugiant dans les villes.

Dans le gouvernement de Saratoff, les paysans du district de Bolachoff discutent déjà comment ils doivent se partager les terres des riches propriétaires.

NOUVEAU MINISTRE DE L'INTERIEUR

C'est M. Frank Oliver, M. P., d'Edmonton, Alberta, qui remplace l'hon. Clifford Sifton, comme ministre de l'intérieur du Cabinet Laurier.